

N° 158
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

16 juin 2016

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification de l'**accord-cadre de partenariat et de coopération** entre l'**Union européenne** et ses **États membres**, d'une part, et la **Mongolie**, d'autre part.*

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 437, 673 et 674 (2015-2016).

Article unique

Est autorisée la ratification de l'accord-cadre entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Mongolie, d'autre part, signé à Oulan-Bator le 30 avril 2013, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 16 juin 2016.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 437 (2015-2016), Sénat.